

UNE FORMATION POUR

Concevoir, Entraîner et Former au perfectionnement en Rugby, Analyser les enjeux, Formaliser un projet, Animer une équipe de travail, Conduire une démarche d'entraînement, d'enseignement, de formation et Assurer la sécurité des pratiquants

(Une session par saison)

PRÉREQUIS

- Être âgé de 18 ans*
- *le jour de la validation des exigences préalables à la mise en situation pédagogique
- Être titulaire d'une attestation aux premiers secours : AFPS, PSC ou titre équivalent
- Attester d'une pratique minimum au moins d'une saison sportive au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby ou jeune) en rugby à XV (y compris à effectif réduit) d'une durée minimale de 80 heures
- Produire un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du rugby de moins d'un an avant l'entrée en formation (voir modèle dossier d'inscription)
- Satisfaire aux épreuves de sélection

Les dispenses sont abordées dans le contenu détaillé en page 2

4 UNITÉS CAPITALISABLES

Être capable de

- UC 1** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- UC 2** : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3** : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en Rugby à XV.
- UC 4** : Mobiliser les techniques du Rugby à XV pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

LES DATES À RETENIR

Sélection

Le 23 juin 2025

Un positionnement complet

Du 02 au 04 septembre 2025

Formation

Du 02 septembre 2025 au 30 juin 2026

Certification

Les 01 et 02 juin 2026

Rattrapage

Les 29 et 30 juin 2026

INFORMATIONS PRATIQUES

La formation se déroule du 02 septembre 2025 au 30 juin 2026 600 heures

5 Regroupements en Centre de formation à Gradignan, du lundi 10h00 au jeudi 18h00 (**hébergement pris en charge par la Ligue**) 160 heures.

11 stages de Zone, "Nord / Sud", adaptés à la géographie des stagiaires (en Clubs pour une plus grande proximité) du lundi 10h00 au mardi 17h00 182 heures

Formation de proximité, en petits groupes locaux, 10 journées (**proche des stagiaires**) 80 heures

Webinaires, 14 matinées. 50 heures

Formation à Distance (FAD) 128 heures

Mise en situation professionnelle ; la durée minimale dans la structure d'accueil est de 300 heures (953 heures pour un apprenti). Le stagiaire doit être en situation d'encadrement d'un collectif « école de rugby » (des M6 au M12) et d'un collectif pratiquant le Rugby à XV de moins 16 ans (M14 ou M16) et devra concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation.

Coût de la formation :

Frais d'inscription à transmettre lors de votre inscription : 50 €

Frais pédagogiques : 7 350 €

Les frais d'hébergement (hors regroupements à Gradignan) et de restauration sont à la charge du stagiaire

APPRENTISSAGE

Pour les candidats âgés de 18 à 30 ans, cette formation est accessible par la voie de l'apprentissage en collaboration avec le CFA CREPS de Poitiers.

La Formation est accessible par VAE

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez-nous afin de construire ensemble le protocole de sélection et d'aménagement de formation pour toute candidature de personne en situation de handicap peut permettre un accompagnement sur les parcours de formation.

CONTACT

L'INSTITUT REGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (IREF) NOUVELLE AQUITAINE

Laurence BURNEL Assistante administrative et financière, référente handicap :

Yves DEMAY - Coordinateur et Formateur permanent :

Pierre GARCIA - Formateur permanent :

Tel. : 06.74.14.24.86 - Mail : iref@liquenouvelleaquitaine-ffr.fr

Tel. : 06.02 01 67 33 - Mail : yves.demay@liquenouvelleaquitaine-ffr.fr

Tel. : 06.87 31 80 41 - Mail : pierre.garcia@liquenouvelleaquitaine-ffr.fr

CONTENU DETAILLÉ

EMPLOIS ET COMPÉTENCES

L'obtention d'un véritable diplôme d'état du niveau bac, permettant de s'engager vers l'emploi, en autonomie, dans les métiers d'éducateur et d'Agent de Développement, avec la possibilité :

- D'accéder à la vie professionnelle par un premier contrat de travail à temps plein rémunéré mensuellement et une formation par alternance.
- D'obtenir une aide de 500€ pour financer son permis de conduire.
- D'améliorer et développer ses connaissances en rugby à XV.
- De théoriser sa pratique pour améliorer ses compétences de formateur.
- D'acquérir des compétences pédagogiques pour améliorer ses capacités à enseigner le rugby à différents publics.
- D'établir un projet de jeu et d'entraînement en club jusqu'aux moins de 16 ans.
- De connaître les fondements de la préparation physique pour des joueurs de rugby.
- De maîtriser les compétences d'un agent de développement d'une structure sportive et d'y démontrer la viabilité de son propre projet d'avenir.

Une fois diplômé(e) vous pouvez être amené(e) à travailler dans ces différents secteurs d'emplois :

- Un agent de développement des projets de l'institution. (Interventions en Milieu Scolaire, dans les Centres Sociaux ou de Loisirs, etc...)
- Un agent administratif, formé, permanent.
- Un éducateur impliqué à l'école de rugby (des Baby au Moins de 12 ans).
- Un entraîneur de jeunes joueurs (Moins de 14 ans et Moins de 16 ans régionaux et nationaux).
- Un professionnel capable de valoriser la pérennisation de son emploi dans le club

DISPENSES AUX PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ENTRÉE À LA FORMATION

LES DISPENSES

Sont dispensées de l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation les personnes titulaires du :

- Tout Brevet Fédéral
- CQP de Rugby à XV
- BP JEPS Sports Collectifs, toutes mentions
- Sportif de haut niveau en rugby à XV
- Le joueur ou la joueuse professionnel(le) ayant évolué dans les cinq dernières années précédant l'entrée en formation et pendant au minimum trois saisons sportives, au sein des deux plus hauts niveaux de compétition

AUTRES DISPENSES

- Tout titulaire BPJEPS (*) spécialité « activités sports collectifs » mention « rugby à XV » obtient par équivalence les UC1 2 et 3 du BPJEPS, spécialité « éducateur sportif », mention « rugby à XV » ; il lui reste donc à certifier l'UC 4
- Tout titulaire d'un BPJEPS (*) spécialité « activités sports collectifs » dans une autre discipline sont dispensé des UC 1-2

SÉLECTION DES CANDIDATS

ÉTAPE 1

UN DOSSIER DE CANDIDATURE

Un dossier de candidature est à compléter en ligne au plus tard le vendredi **20 juin 2025** délai **de rigueur** ; il est accessible en suivant ce **LIEN** ou en **scannant le QR Code ci-contre** (les pièces à joindre et à compléter seront à télécharger via le formulaire en ligne).



ÉTAPE 2

UN POINT AVEC L'ORGANISME DE FORMATION

À la réception du dossier de candidature, l'Assistante Administrative et Financière de l'IREF prendra contact avec le candidat pour s'assurer des différents prérequis et des différentes modalités administratives et financières.

ÉTAPE 3

ÉPREUVES DE SÉLECTION

Les candidats, qui remplissent les conditions d'entrée à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection. **Les épreuves de sélection se dérouleront le lundi 23 juin 2025 au siège de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Rugby.**

Les candidats devront se présenter avec toutes les pièces à joindre au dossier d'inscription pour pouvoir participer à ces épreuves.

Les épreuves sont les suivantes :

- Épreuve écrite d'analyse vidéo (1 heure)
- Épreuve d'entretien (20 minutes)

DATES DE LA FORMATION

3^{ème} Session de Formation

La formation se déroule du 02 septembre 2025 au 30 juin 2026.

Les épreuves de certification, UC1/2 (la Conception et la mise en œuvre d'un Projet d'animation) et UC4 (Mobiliser les techniques du Rugby à XV), se déroulent les 01 et 02 juin 2026 ; avec, si besoin, un rattrapage de certification les 29 et 30 juin 2026.

Le positionnement complet du 02 au 04 septembre 2025.

Le calendrier de la formation complet est accessible en suivant ce **LIEN**.

4 UNITÉS CAPITALISABLES

TRANSVERSALES

UC1

Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

Être capable de

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement de la structure

UC2

Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Être capable de

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Évaluer un projet d'animation

MENTION RUGBY À XV

UC3

Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en Rugby à XV

Être capable de

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4

Mobiliser les techniques du Rugby à XV pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

Être capable de

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques du Rugby à XV
- Maîtriser et faire appliquer les règlements du Rugby à XV
- Garantir des conditions de pratique en sécurité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Est dispensée une formation hybride, associant des méthodes actives au travers de travaux de groupes, de classes inversées, de mises en situation pratiques, de partages d'expériences avec des professionnels, d'interventions d'experts, d'études de cas, d'analyses de pratiques professionnelles ...

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIEL

MOYENS HUMAINS

Les formateurs et intervenants sont des Professionnels de la formation, et/ou des Professionnels du rugby (à XV, à 7, Rugby à 5) et/ou des Experts dans les différentes thématiques abordées (préparation physiques, analyse vidéo...)

MOYENS MATÉRIELS

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants :

Matériels pédagogiques (ballons, plots, chasubles...),
Collectifs sportifs,
Accès à une plateforme de formation en ligne de manière illimitée et contrôlée (temps de connexion calculés).

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Les modalités de certification se décomposent en trois types d'épreuves :

- UC 1 et UC 2 : épreuve orale, en Centre, qui valide des compétences transversales professionnelles sur la Conception et la mise en œuvre d'un Projet d'animation.
- UC 3 : évaluations des compétences spécifiques « rugby » en structure d'alternance
 - Évaluation en situation d'Animation sur un public d'école de Rugby (en structure d'alternance)
- UC 4 : épreuve orale, en Centre, qui valide des compétences techniques du Rugby à XV
 - Évaluation en situation montage et analyse vidéo.